

DEPARTEMENT de L'ISERE
**SERVITUDES
 D'UTILITE PUBLIQUE
 PONT EN ROYANS**

Service de l'Urbanisme et de l'Habitat
 Cellule Servitudes et Projets d'intérêt général
 9, quai Créqui - B.P. 45 X - 38040 Grenoble Cedex - Tél. 76 47 74 18

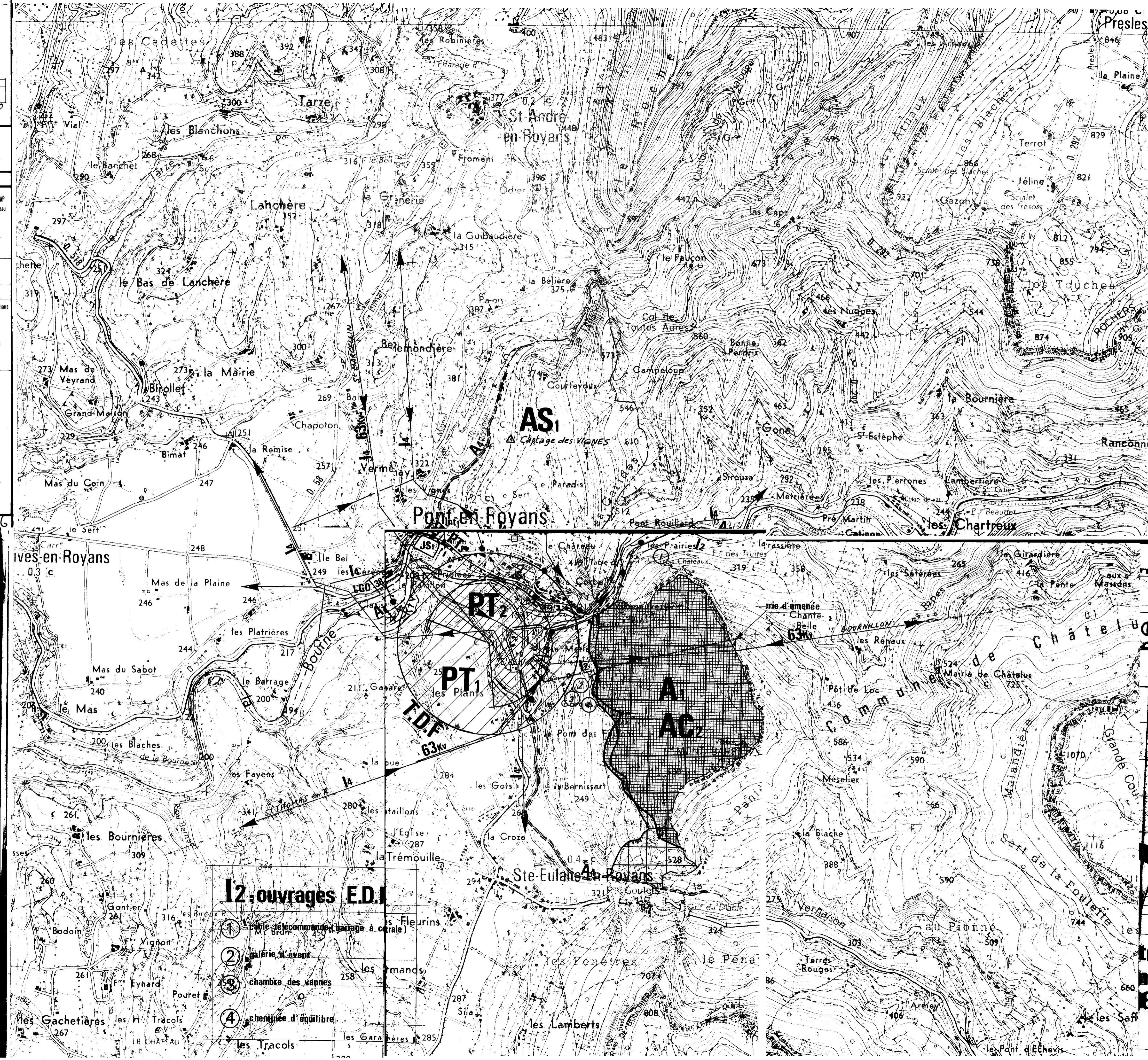
SYMBOLE	CODE	INTITULE	SYMBOLE	CODE	INTITULE
	A1	Protection des bois et forêts soumis au régime forestier		I1	Transports d'hydrocarbures liquides ou liquides construction et exploitation de pipe lines par SOTIRAP
	A2	Plan de canalisation souterraines d'irrigation		I2	Ouvrages (BOP) utilisant l'énergie des lacs et cours d'eau
	A3	Terrains réservés des cours d'eau non aménageables		I3	Transport de gaz
	A4	Terrains réservés des cours d'eau non aménageables		I4	de électronique
	A5	Eaux nuisibles : égouttement		I5	de produits chimiques
	AC1	Protection des monuments historiques classés 2. inscrits		I6	Mines et carrières
	AC2	Protection des sites et monuments naturels classés 2. inscrits		Int1	Voisinage des cimetières
	AC3	Reserves Naturelles		JS1	Installations sportives
	Ar1	Magasins à poudre de l'Armée		PT1	protection contre les perturbations électro-magnétiques
	Ar2	Terrains d'atterrissage en partie ou en totalité à l'Armée de l'Air		PT2	protection contre les obstacles
	Ar3	Fortifications - ouvrages militaires		PT3	Communications téléphoniques et télégraphiques
	Ar4	Champs de tir		T1	Chemins de fer
	AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales		T2	Survei de télégraphiques
	EL1	Zones submersibles : 01 grand débit, 02 complémentaires et sécurité		T3	Aéronautiques de balisage
	EL2	Stations « classes de sports d'hiver »		T4	de déchargement
	EL3	Stations « classes de sports d'hiver »		T5	de réserve de terrains
	EL4	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes		T6	installations particulières
	EL5	Alignements		T7	Radioélectriques - protection des installations de navigation et d'atterrissage
	EL6	Alignements		T8	
	EL7	Alignements			
	EL8	Alignements			
	EL9	Alignements			
	EL10	Alignements			

ECHELLE : 1:10000 ETABLISSEMENT le 21.09.1989 MODIFIE le 21.09.1990

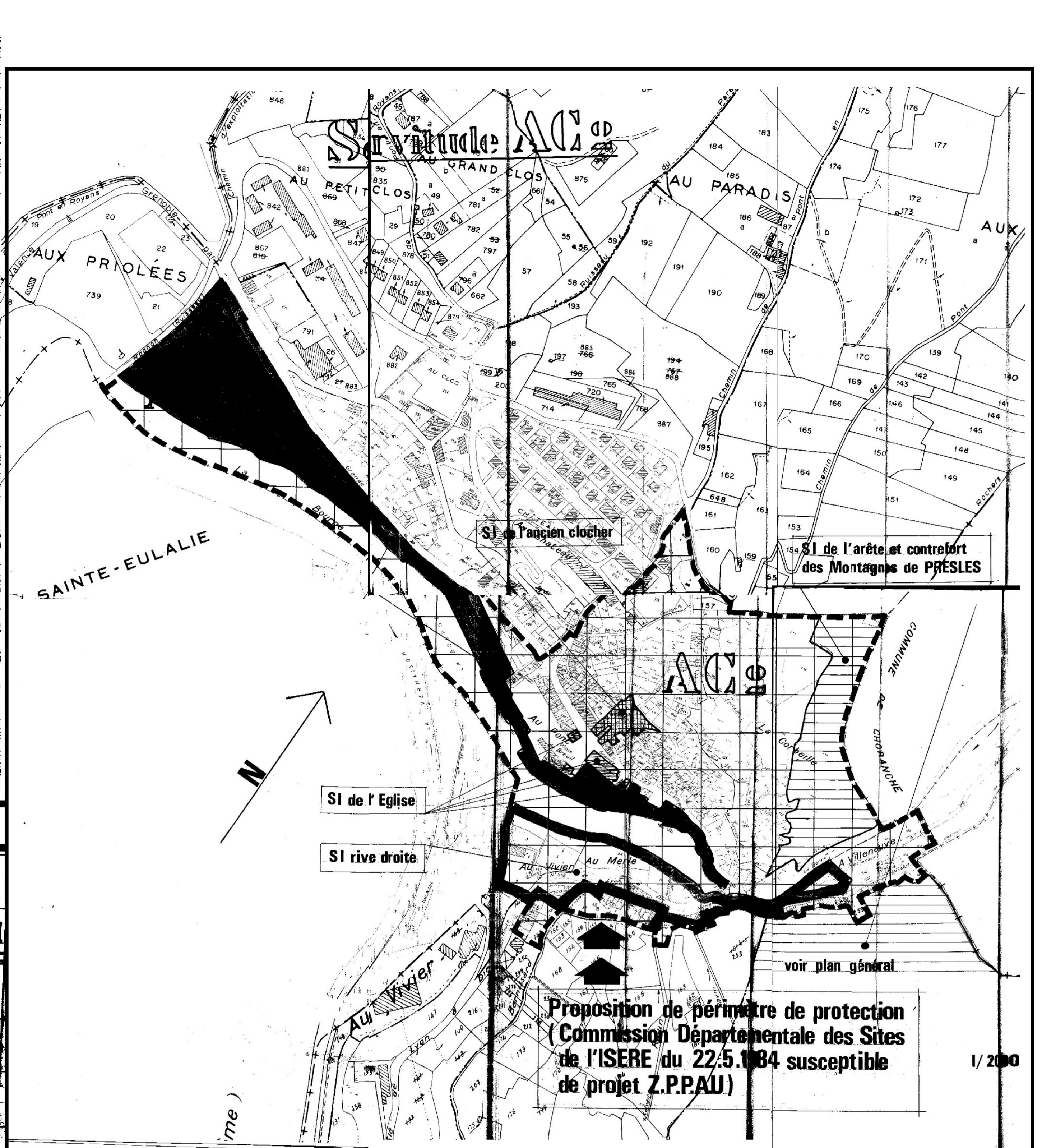
NB Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS

date	code	nature
21.09.90		Mise à jour pour la Révision n°1 du P.O.S.



- I2 ouvrages E.D.I.**
- 1) Puits de télécommunication (barrage à centrale)
 - 2) galerie d'évacuation
 - 3) chambre des vannes
 - 4) cheminée d'équilibre



Proposition de périmètre de protection
 (Commission Départementale des Sites
 de l'ISERE du 22.5.1984 susceptible
 de projet Z.P.P.A.U.)